

Apport de la Microkinésithérapie sur les troubles musculo-squelettiques

Résumé de Mr Christian DEVALLIERE

Cette étude a été lancée dans le cadre de la lutte contre les TMS dans une entreprise aéronautique du sud-ouest.

Les séances ont eu lieu en cabinet libéral (choix de la médecine du travail pour sortir de l'entreprise)

Le protocole était court (P8-C2), pour voir dans quelle mesure les douleurs qui sont répétitives pouvaient être masquées par des mécanismes de protection.

Un questionnaire type a été établi. Ce sont des bilans d'échelle visuelle (cotés de 0 à 10) qui donnent l'intensité de la douleur ou de la gêne. 20 personnes ont été traitées : 9 femmes, 11 hommes

Résultats :

En ce qui concerne l'intensité de la douleur, on note :

- une amélioration de 25% entre J0 (avant la séance) et J15*
- une amélioration de 35% entre J0 et J30*

Dans la vie professionnelle,

- L'amélioration est de 35% entre J0 et J15,*
- elle est de 41% entre J0 et J30*

Dans la vie quotidienne,

- L'amélioration est de 25% entre J0 et J15,*
- elle est de 45% entre J0 et J30.*

L'évolution de la diminution des douleurs est continue de J15 à J30. Certaines douleurs qui avaient disparues à J15 ne sont pas réapparues à J30. Même si l'étude a été effectuée sur un nombre limité de personnes et sur un temps relativement court, on constate quand même une efficacité de la Microkinésithérapie sur les TMS.

Un questionnaire de bien-être a été distribué par le service médical lors de l'étude. Ce questionnaire ne peut être utilisé car non quantifié et tous les sujets n'y ont pas répondu mais il en ressort que les sujets ont un meilleur sommeil, moins d'irritabilité, moins de douleurs, plus d'aisance dans les gestes, et surtout, les patients affirment « je vais globalement mieux ».

Cette étude se poursuit au sein de l'entreprise avec les mêmes résultats.

